



# Commission Locale de l'Eau de la Canche

Réunion de la commission thématique 1  
: Gestion de la ressource en eau

Mardi 6 juillet 2021

 *Agir ensemble pour l'eau* 

# Ordre du jour

## 1. Introduction

- Accueil du Président de commission
- Rappel rapide sur le SAGE
- Tour de table des participants

## 2. Commission Gestion de la ressource et état des lieux

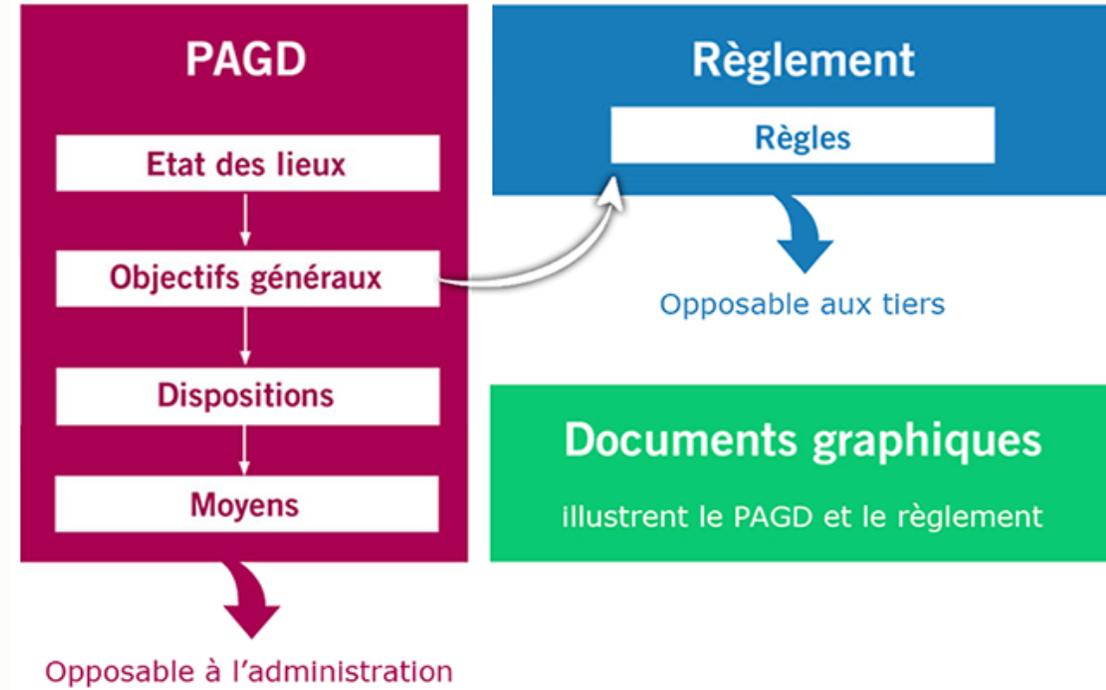
- Présentation des objectifs de la commission
  - Objectifs de la commission, échéances
  - Assurer la compatibilité avec le SDAGE, exemple de quelques dispositions
- Présentation des données de l'état des lieux travaillé sur 2020
- Suggestions / Attentes

## 3. Conclusion

- Objectifs et travail de la commission (JCB)

# Qu'est ce qu'un SAGE ?

- Outil institué par la loi sur l'eau de 1992
  - Gouverné par la CLE
- Objectifs d'un SAGE
  - Il vise la gestion équilibrée de la ressource en eau
  - Une protection des milieux aquatiques
  - Un conciliation entre les différents usages de l'eau



© Office International de l'Eau

Les documents du SAGE

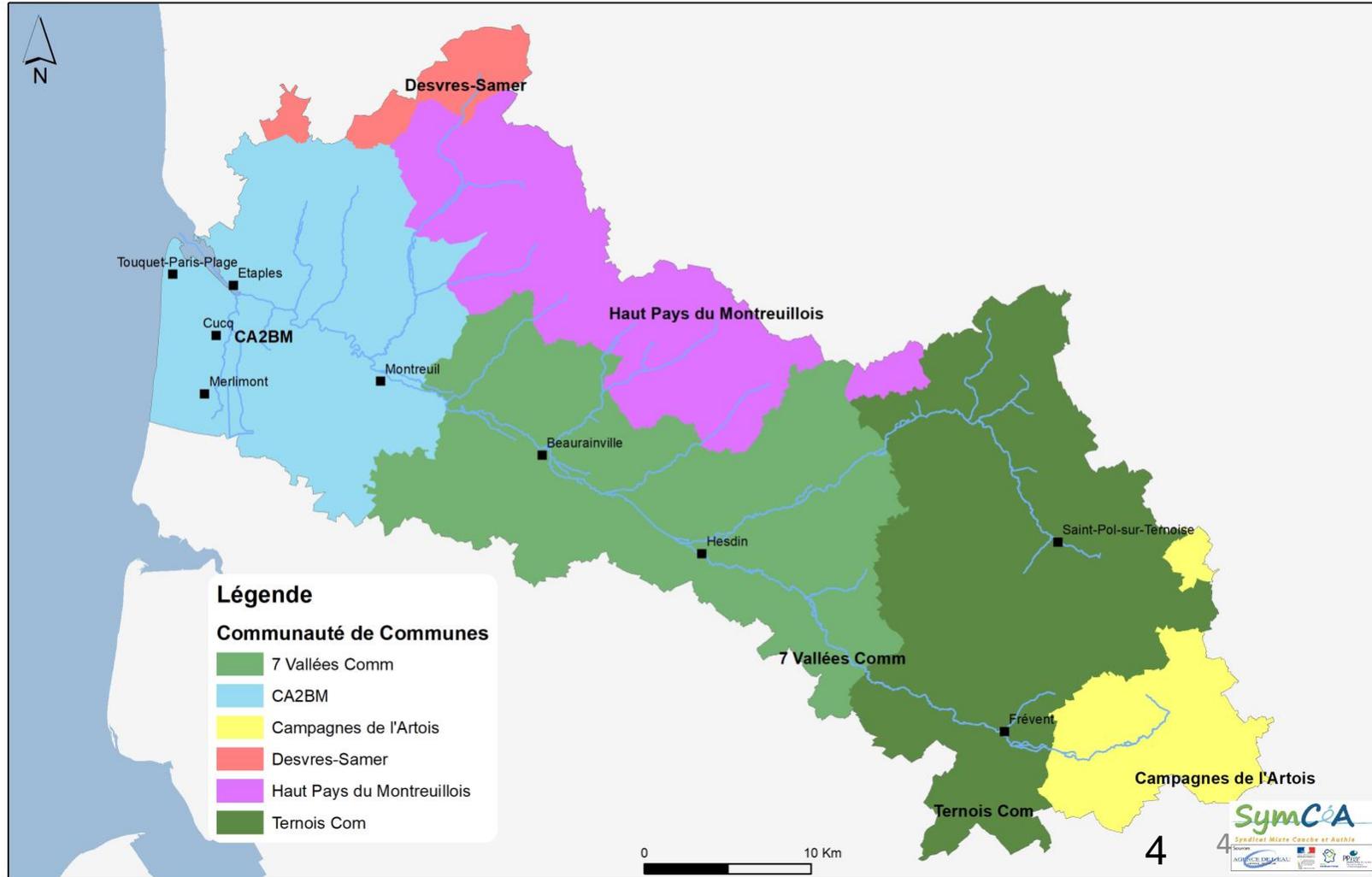
- Documents
  - PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable : Opposable aux pouvoirs publics (compatibilité)
  - Règlement : opposable aux pouvoir publics et aux tiers (conformité)

# Le SAGE de la Canche

- Bassin Canche
- Approuvé en 2011
- Besoin d'entrer en révision pour la compatibilité avec le SDAGE 2022-2027
- 6 EPCI -203 communes



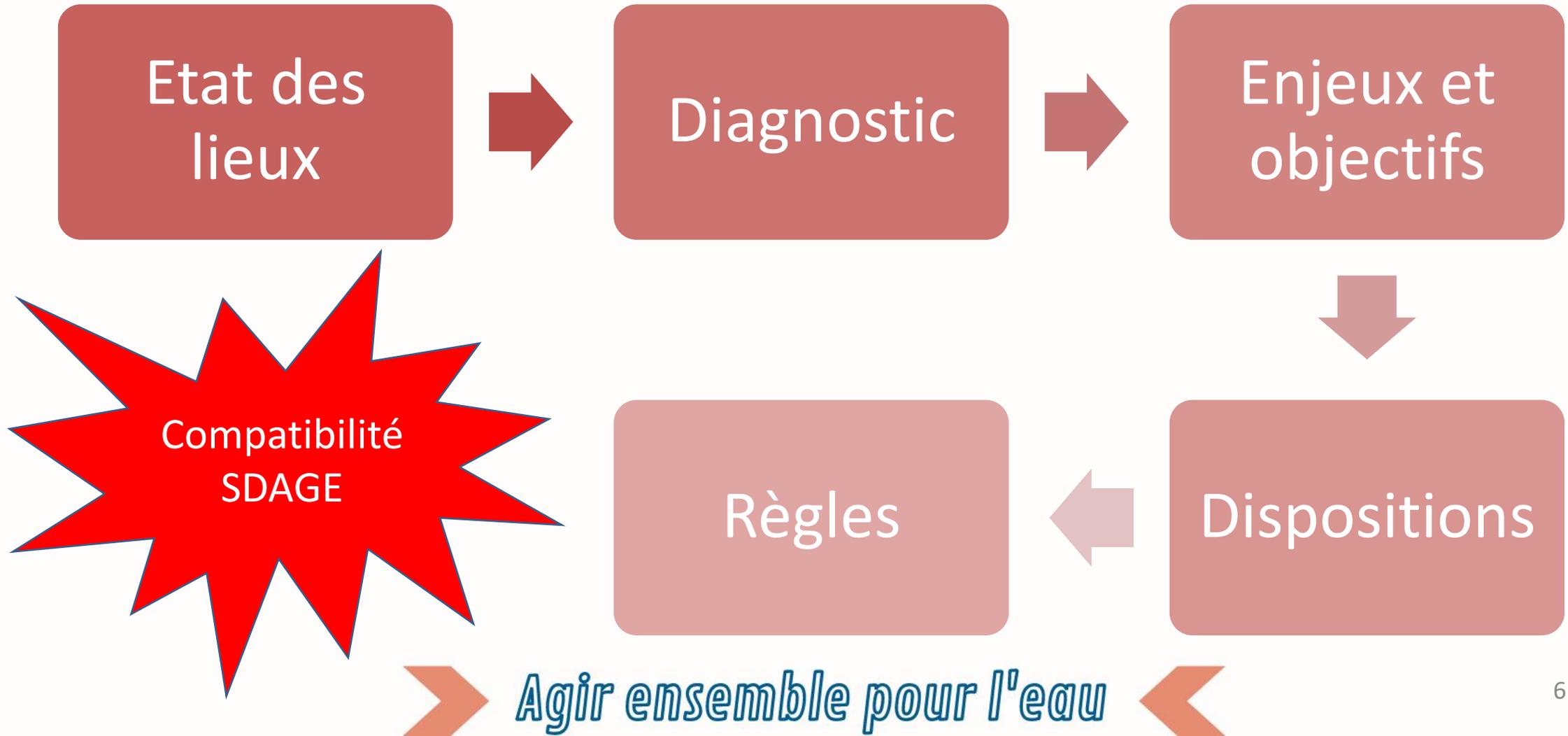
EPCI sur le périmètre du SAGE de la Canche



# Tour de table

- Présentation
  - Nom, Prénom
  - Fonction dans la CLE
- Quelles sont vos attentes ?
- Quelles sont vos ressources/capacités ?

# Objectifs de la commission



# Quelques dispositions du prochain SDAGE ...

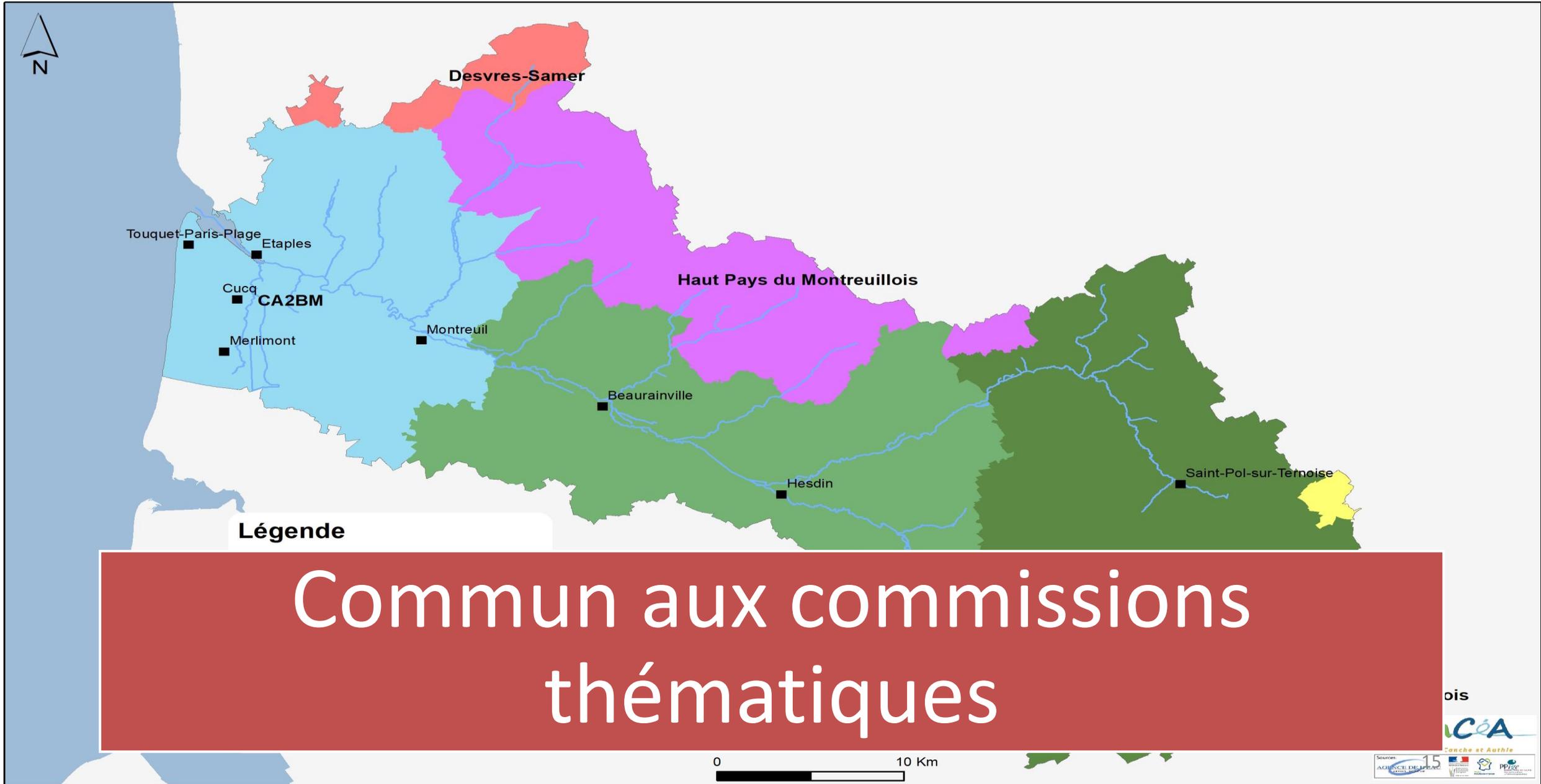
- A-1.2 : Améliorer l'assainissement non collectif
- A-5.7 : Diminuer les prélèvements situés à proximité du lit mineur des cours d'eau en déficit quantitatif
- B-1.2 : Préserver les AAC
- B-2 : Anticiper et prévenir les situations de crise par la gestion équilibrée de la source
  - B-2.3 : Définir un volume disponible

Enjeu majeur	Objectif
<b>Sauvegarder et protéger la ressource en eau souterraine</b>	Mieux connaître et prévenir la pollution des eaux souterraines par la maîtrise des pollutions ponctuelles et diffuses
	Améliorer l'exploitation et la distribution de l'eau potable
	Recenser et protéger les sites potentiels pour la production d'eau potable
	Sensibiliser les populations aux économies d'eau
<b>Reconquérir la qualité des eaux superficielles et des milieux aquatiques</b>	Améliorer globalement la qualité des eaux superficielles par la maîtrise des pollutions d'origines domestique, agricole et industrielle
	Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés (fossés, ruisseaux ...) dans le respect des fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères essentielles
	Assurer la reproduction, le développement et la circulation des espèces piscicoles
	Préserver et reconquérir les zones humides
<b>Maîtriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants ruraux et urbains</b>	Maîtriser les écoulements et ruissellements en vue de réduire les risques d'inondation et de contamination par les pollutions diffuses
	Préserver, améliorer ou reconquérir les capacités d'expansion des crues en fond de vallée afin de prévenir les inondations et protéger les espèces vulnérables
<b>Protéger et mettre en valeur l'estuaire et la zone littorale</b>	Améliorer la connaissance de l'estuaire et du littoral et mettre en place des suivis scientifiques particuliers si nécessaire
	Garantir la bonne qualité des eaux littorales notamment au niveau bactériologique (eaux de baignade, eaux conchylicoles) et traiter les pollutions diffuses
	Mettre en place une gestion concertée des zones littorale, estuaire et bas-champs.

# Méthodologie par objectif

- Données de l'état des lieux réalisé en 2020
- Bilan du SAGE adopté en 2019
- Discussion autour des enjeux et des problématiques

# EPCI sur le périmètre du SAGE de la Canche



## Le périmètre et les caractéristiques physiques du SAGE de la Canche

### Périmètre

- 26 février 1999 : Arrêté d'approbation du périmètre
- 1 391 km<sup>2</sup>, Pas-de-Calais

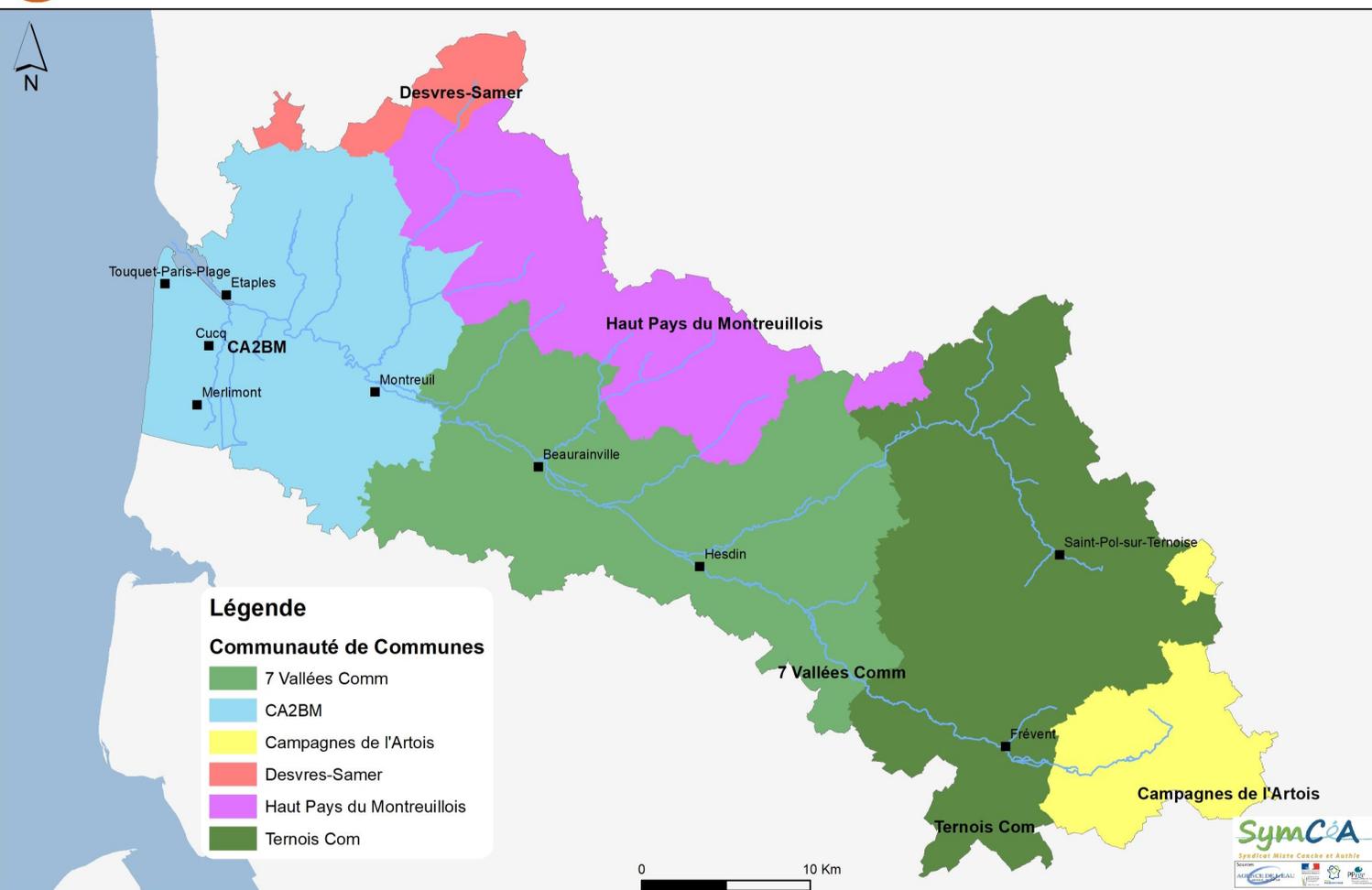
### Caractéristiques physiques :

- 8 affluents principaux
- 85 km de long
- BV : 1274 km<sup>2</sup>
- 860 mm de pluviométrie en moyenne au Touquet et peut aller jusque 1 000 mm/an sur les Hauts plateaux de l'Artois

Affluent	Rive	Lieu de Confluence	Longueur (km)
Ternoise	Droite	Huby-Saint-Leu	41
Planquette	Droite	Contes	12
Créquoise	Droite	Beaurainville	15
Bras de Bronne	Droite	Marles-sur-Canche	11
Course	Droite	Attin	24
Dordogne	Droite	Brexent-Enocq	10
Huitrepin	Droite	Tubersent	8
Grande tringue	Gauche	Cucq	12,7

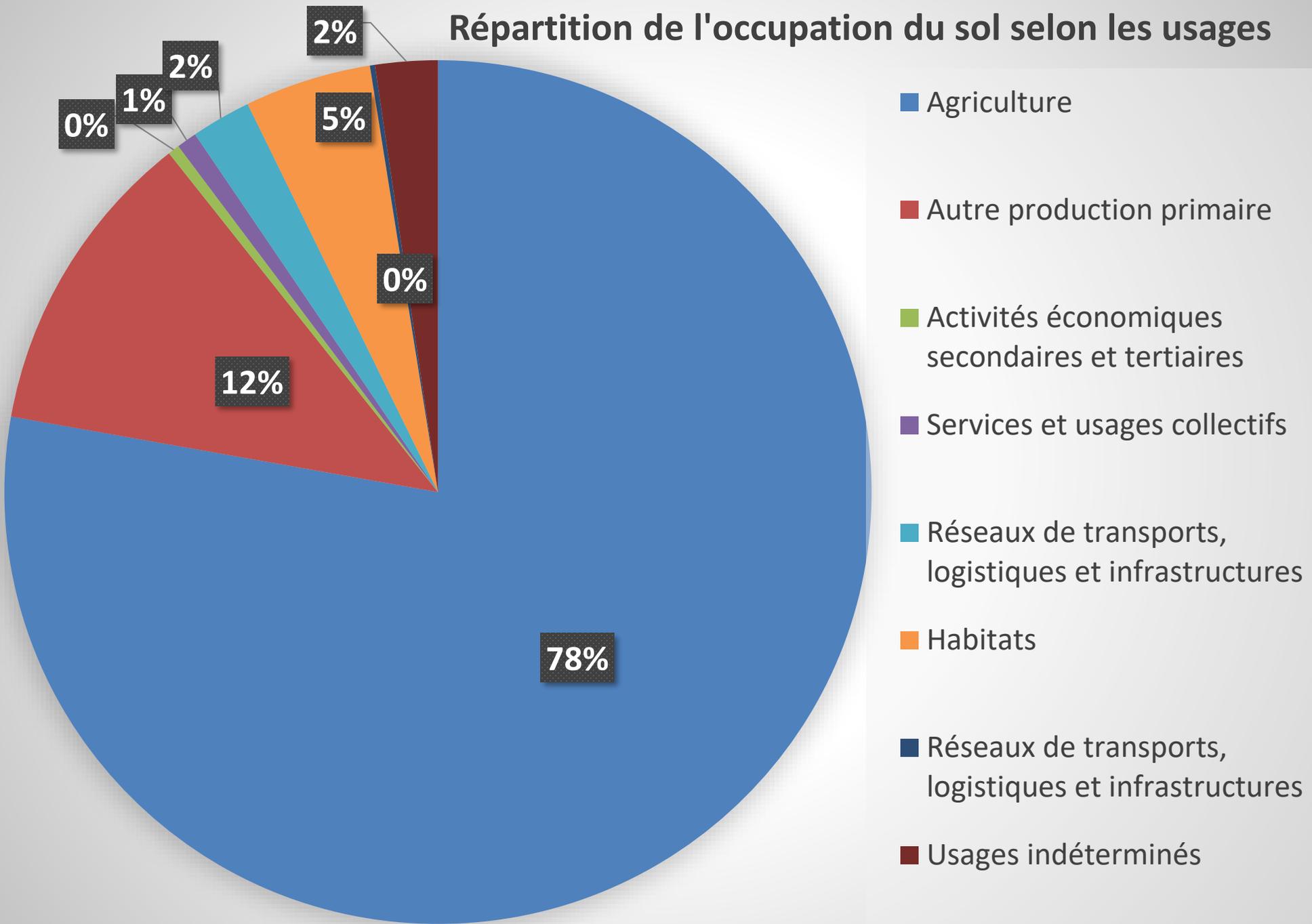
# Les caractéristiques socio-éco SAGE de la Canche

## EPCI sur le périmètre du SAGE de la Canche



- 203 communes – 101 691 habitants (2017)
- 6 EPCI
- 32% de retraités sur le territoire
- 5 % de 18-24 ans
- 14% de chômage (+ 4% National)

## Répartition de l'occupation du sol selon les usages



## Les caractéristiques socio-éco SAGE de la Canche

- 3,6% du territoire est imperméabilisé dont 1,8% de routier
- 78% du territoire est à vocation agricole



Enjeu 1 : sauvegarder et protéger la  
ressource en eau souterraine

**Enjeu 1**  
**Objectif 1**

Objectif 1 : Mieux connaître et prévenir la pollution des eaux souterraines par la maîtrise des pollutions ~~ponctuelles et~~ diffuses

Sous partie	Partie 1	Partie 2
A		a, b et d
B	b	a et b
C		

**Enjeu 1**  
**Objectif 1**

**Etat des lieux**  
**: Partie 1 : B**



- 2 masses d'eau souterraines + la craie de la vallée de l'Authie :
  - FRAG305 : Craie de la vallée de la Canche aval
  - FRAG308 : Craie de la vallée de la Canche amont
- Type : sédimentaire
- Régime : semi-captif

# Enjeu 1

## Objectif 1

### Station Hors périmètre du SAGE

# Etat des lieux : Partie 2 : B : Le réseau de surveillance et l'évaluation de l'état



Masse d'eau	Réseau de suivi quantitatif	Réseau de surveillance RCS		Réseau de surveillance RCO		Total
		Lieu	Usage	Lieu	Usage	
Craie de la vallée de la Canche aval	Halinghen	Doudeauville	AEP	<b>Tingry</b>	<b>AEP</b>	17
	Preures	Camiers	AEP	Etaples	AEP	
	<b>Ruisseauville</b>	Offin	Source	Estréelles	AEP	
	Saint Aubin			Cormont	AEP	
	Sempy			Airon-Saint-Vaast	AEP	
				Preures	AEP	
				Marant	AEP	
				Torcy	Source	
		Planques	AEP			
<b>Total Canche aval</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>17</b>		
Craie de la vallée de la Canche amont	Beaufort-Blavincourt	Blingel	Source	Œuf en Ternois	AEP	9
	Fontaine les boulangers	Bergueneuse	Source	Hautecloque	AEP	
	Maisnil	Frévent	Source	Saint Michel sur Ternoise	AEP	
<b>Total Canche amont</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>		
<b>Total SAGE Canche</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>26</b>		

### Méthode :

- 26 points de mesures : 8 quantitatifs et 18 qualitatifs (RCS et RCO)
  - RCS : Surveillance
  - RCO : Opérationnel
- Les usages :
  - AEP : des captages d'eau potable
  - Source : points d'émergence de la nappe
  - Particuliers : captages des particuliers
- **Etat quantitatif** : Si sur plus de dix ans, les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement alors l'état est classé bon
- **Etat chimique** : 638 substances et 12 déclassantes.
  - Calcul des valeurs caractéristiques (moyenne des moyennes annuelles et fréquence de dépassement) en chaque point de surveillance.
  - Evaluation générale de l'état chimique de la masse d'eau (test de représentativité, avis d'experts ...)



# Enjeu 1

## Objectif 1

### Etat des lieux : Partie 2 : B : L'évaluation de l'état

Masses d'eau souterraines	Quantitatif		Chimique	
	Etat	Objectif	Etat	Objectif
Craie de la vallée de la Canche amont	Atteint	Atteint	Orthophosphates / AMPA	2039
Craie de la vallée de la Canche aval	Atteint	Atteint	Atrazine déséthyl / Atrazine déséthyl-déisopropyl / Nitrates	2039
Craie de la Vallée de l'Authie	Atteint	Atteint	Produits phytosanitaires, Nutriments et HAP	2039

#### Méthode :

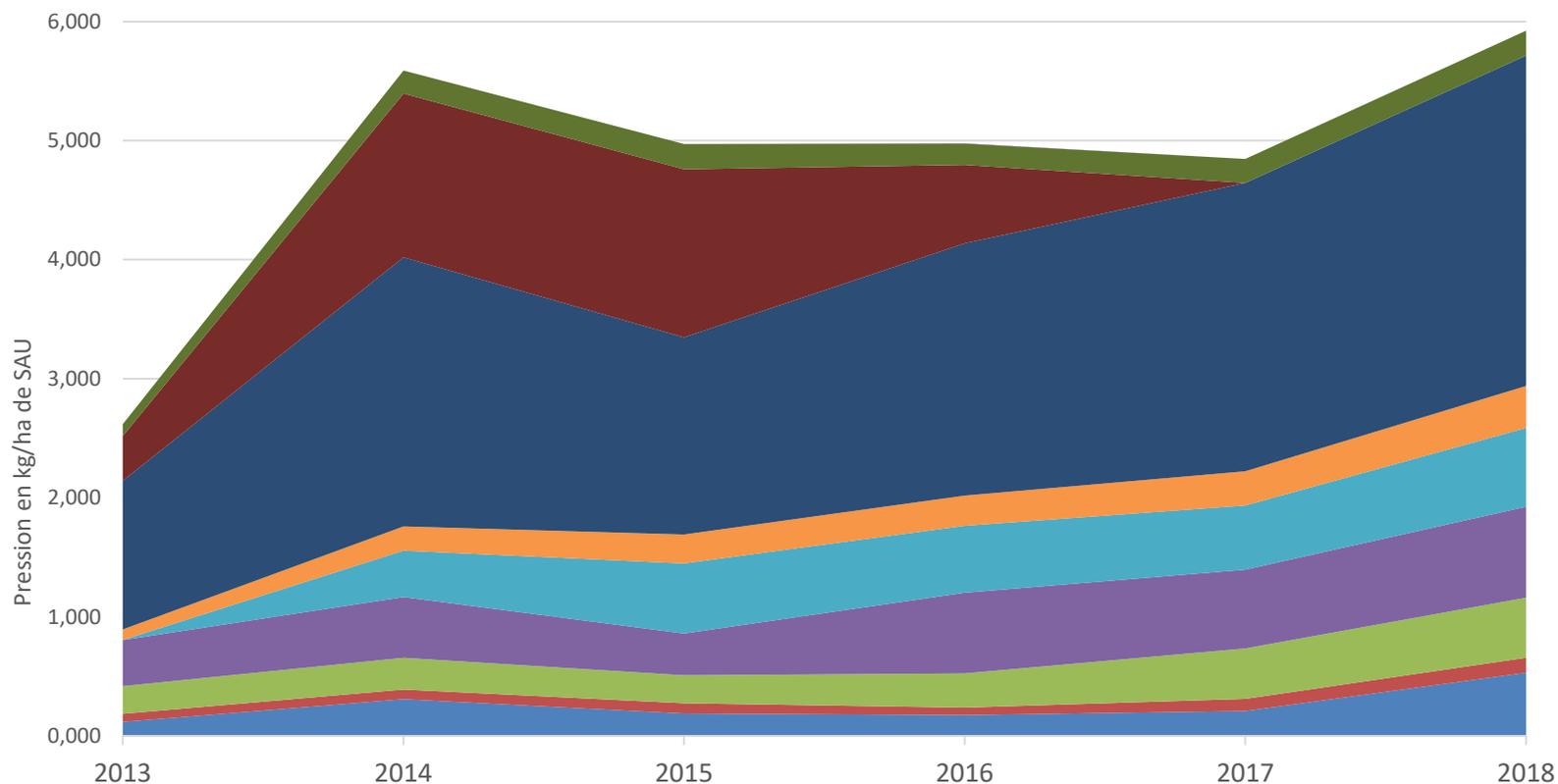
- Les 3 masses d'eau sont en bon état quantitatif
- Etat chimique médiocre



**Enjeu 1**  
**Objectif 1**

Etat des lieux : Partie 2 :  
B : Les pressions diffuses

Canche aval



Azote :

- Le surplus azoté a tendance à diminuer sur le bassin de la Canche et la Ternoise

Pesticides :

- Sur les pesticides nous ne pouvons tirer aucune conclusion

**Enjeu 1**  
**Objectif 1**

# Bilan du SAGE

- Objectif 1 : Mieux connaître et prévenir la pollution des eaux souterraines par la maîtrise des pollutions ponctuelles et diffuses

Indicateur	Evolution	Détail
Etat qualitatif des eaux souterraines	=	Aucune amélioration de l'état chimique

**Enjeu 1**  
**Objectif 2 & 3**

Objectif 2 : Améliorer l'exploitation et la distribution de l'eau potable

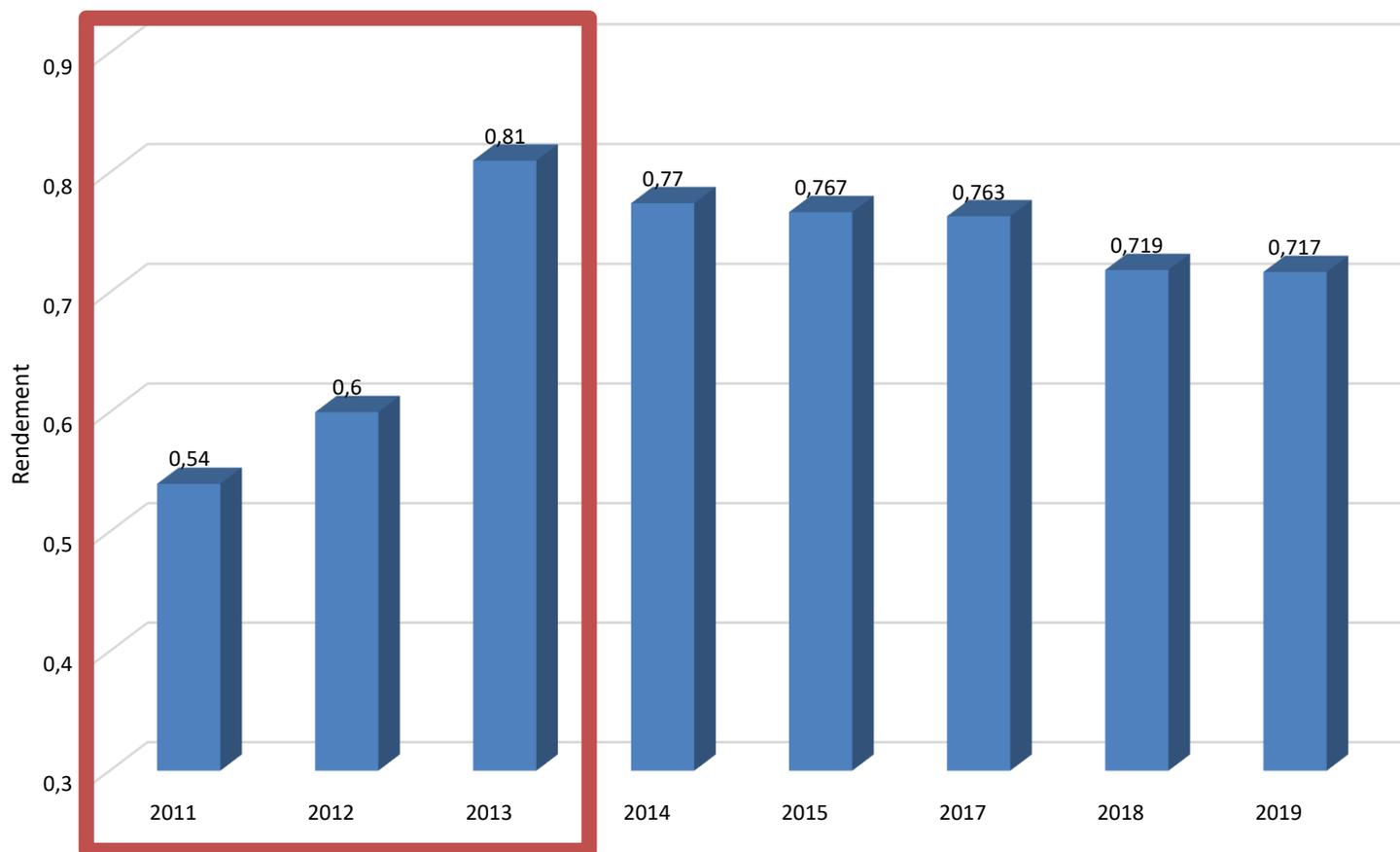
Objectif 3 : Recenser et protéger les sites potentiels sur la production d'eau potable

Sous partie	Partie 1	Partie 2
A		
B		
C	a	

**Enjeu 1**  
**Objectif 2 & 3**

# Etat des lieux :C) a. Les prélèvements

## Evolution des rendements moyens



### Les prélèvements

- 97% de l'eau souterraine
- 102 points de prélèvements
- Provenance :
  - Canche amont : 43% (41 forages)
  - Canche aval : 42% (53 forages)
  - Vallée de l'Authie 13% (5 forages)
  - Canche : 3% (1 prise d'eau)
  - Scarpe/Sensée : <1% (2 forages)
- Volumes : 15M de m3 en 2019

### L'alimentation en eau potable :

- 49 structures
- Rdt de 77% en 2014 à 72% en 2019 (2011, 2012 et 2013 : réponses faussées)
- 41% des syndicats ont un rendement satisfaisant (2019)

# Enjeu 1

## Objectif 2 & 3

# Etat des lieux : C) a. Les prélèvements – les périmètres de protection

## Les ORQUES : Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau :

- Notion de captage prioritaire
  - Concentration moyenne en nitrates > 40 mg/L (80% seuil)
  - Concentration moyenne en pesticides > 0,08µg/L (80% seuil)
- 3 ORQUEs sur le territoire :
  - Airon Saint Vaast
  - Etaples/Lefaux
  - Doudeauville

## Les autres protections :

- Protection réglementaire
- Les zones à enjeu eau potable (volumes importants ou qualité)

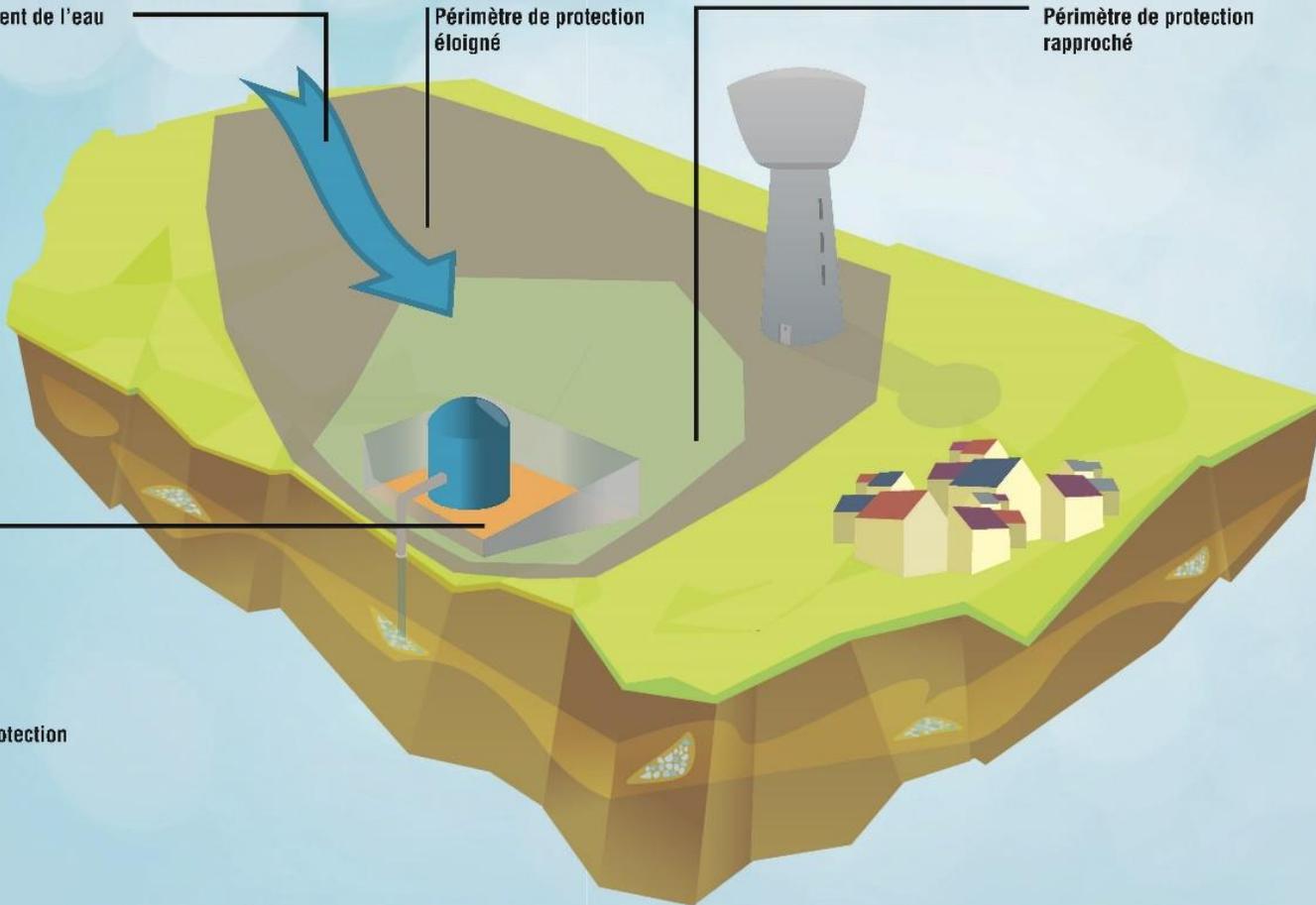
## LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Sens d'écoulement de l'eau souterraine

Périmètre de protection éloigné

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection immédiat



# Bilan du SAGE

- Objectif 2 : Améliorer l'exploitation et la distribution de l'eau potable

Indicateur	Evolution	Détail
Taux de rendement eau potable	-	2014 77% → 72% 2019

- Objectif 3 : Recenser et protéger les sites potentiels sur la production d'eau potable

Indicateur	Evolution	Détail
Captages prioritaires, AAC, Périmètre de protection de captages ...	+	Lenteur de mise en œuvre des plans d'actions

Enjeu 1  
Objectif 4

# Objectif 4: Sensibiliser les populations aux économies d'eau

 *Agir ensemble pour l'eau* 



Enjeu 2 : Reconquérir la qualité des  
eaux superficielles et des milieux  
aquatiques

Enjeu 2  
Objectif 5

Objectif 5 : Améliorer globalement la qualité des eaux superficielles par la maîtrise des pollutions **ponctuelles** d'origine domestique, agricole et industrielle

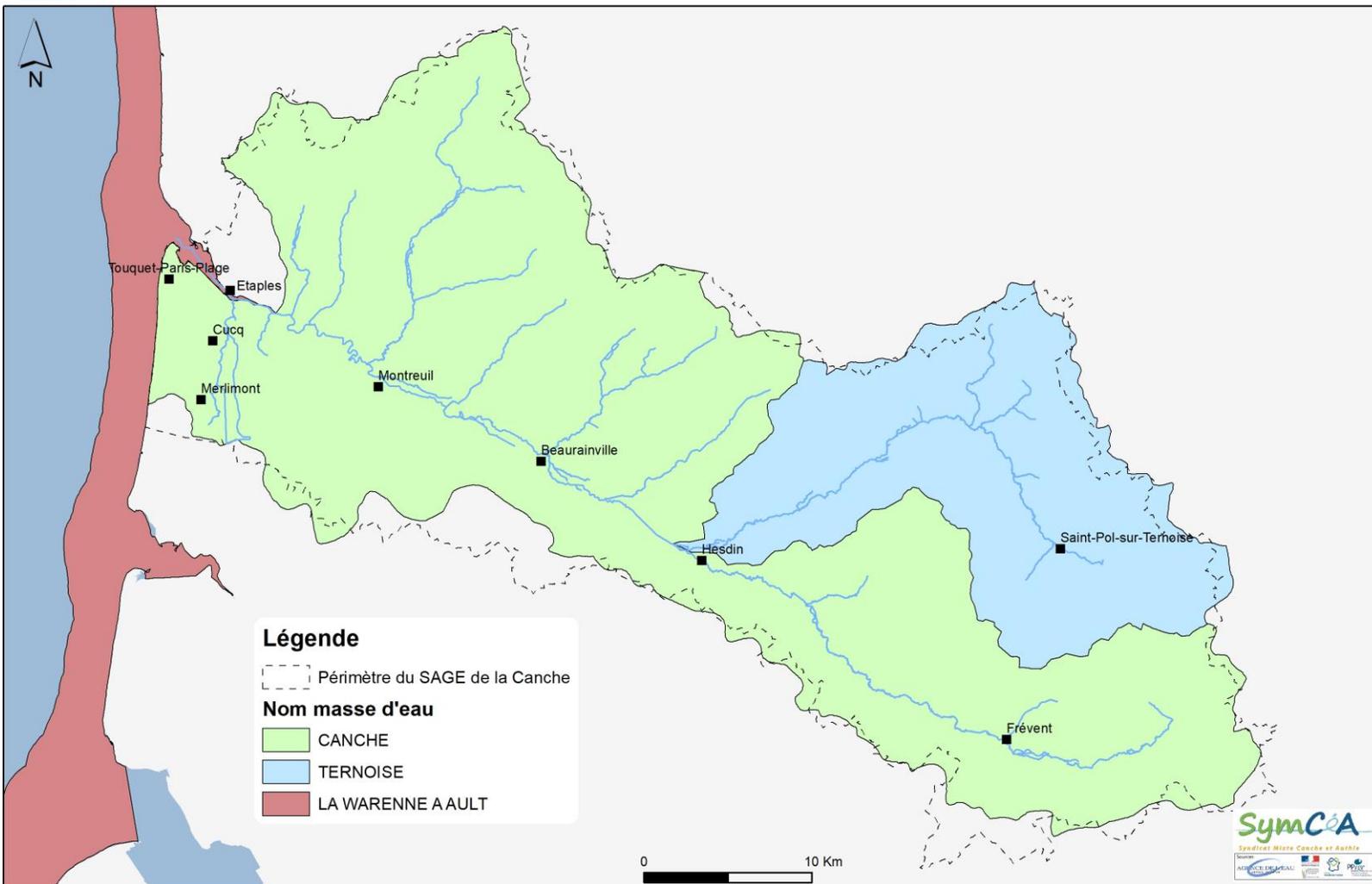
Sous partie	Partie 1	Partie 2
A		a et b
B	a	
C	g	

➤ *Agir ensemble pour l'eau* ◀

## Enjeu 2

### Objectif 5

### Masses d'eau de surface du SAGE de la Canche



## Etat des lieux Partie 1 B) a.

- Canche
- Ternoise
- La WARENNE à Ault

**Enjeu 2**  
**Objectif 5**

Etat des lieux Partie 2 A)  
a. & b. l'assainissement

Masses d'eau superficielles	Ecologique				Chimique	
	Biologique	Physico-chimique	Bilan	Objectif	Etat	Objectif
Canche				Atteint	HAP / Fluoranthène	2033
Ternoise				Atteint	HAP / Fluoranthène	2033
La Warenne à Ault	Phytoplancton	Nutriments		OMS		Atteint

**Méthode :**

- Etat écologique
  - Classement selon indices
- Etat chimique
  - 42 substances et 12 déclassantes
- ME côtière possède des indices et des substances différents mais la méthode est la même

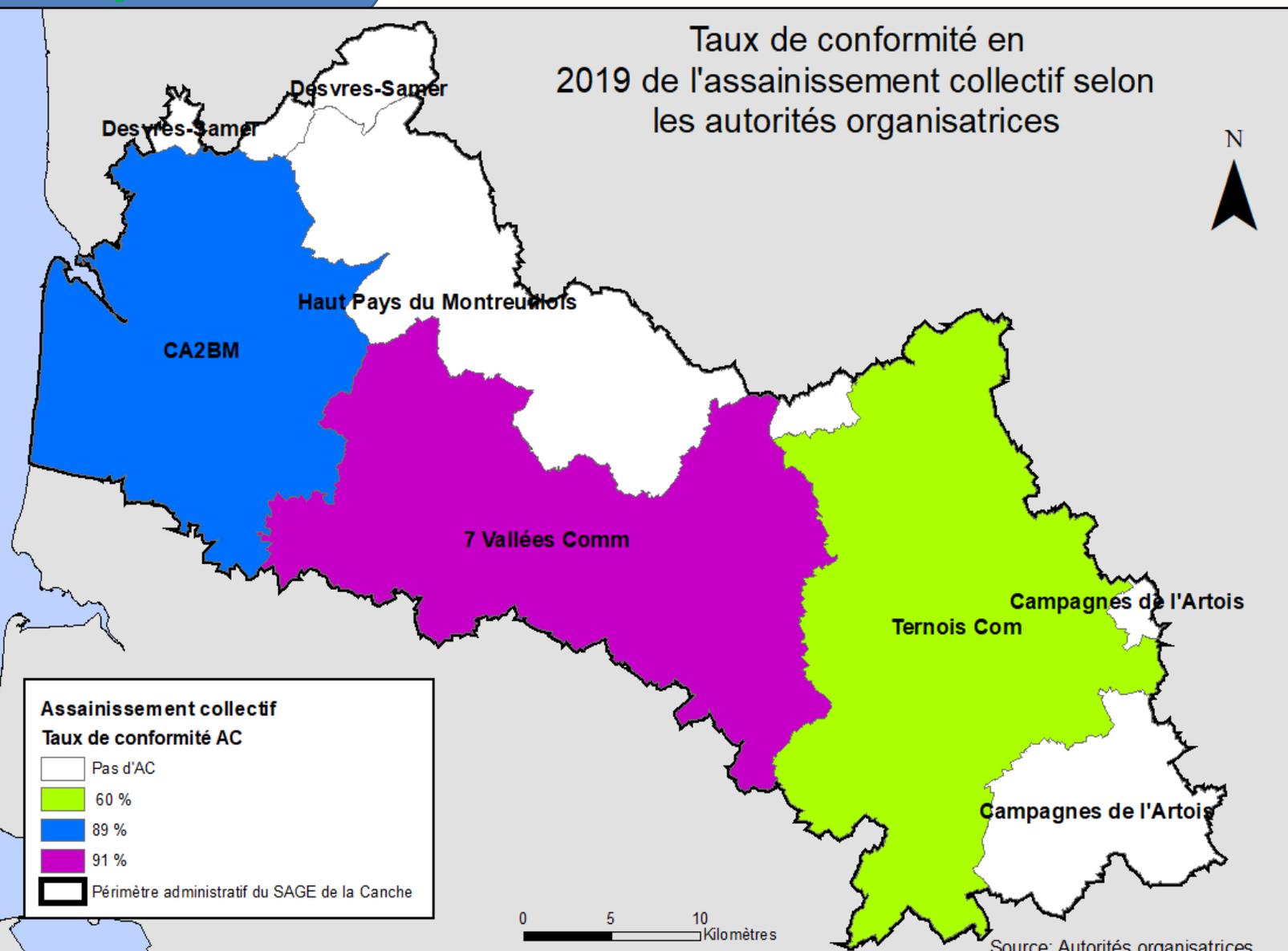
**Evaluation :**

- Les deux masses d'eau sont déclassées chimiquement par les HAP (Hydrocarbures que l'on retrouve dans l'atmosphère dont l'origine est multiple : chauffage, combustion ...)



**Enjeu 2**  
**Objectif 5**

Etat des lieux Partie 1  
C) g. l'assainissement



**L'ANC :**

- Taux de conformité de 32% sur le territoire
- Plus faible sur la CA2BM et 7 vallées

**L'AC :**

- Taux de conformité de 81%
- Plus faible sur Ternois com



**Enjeu 1**  
**Objectif 1**

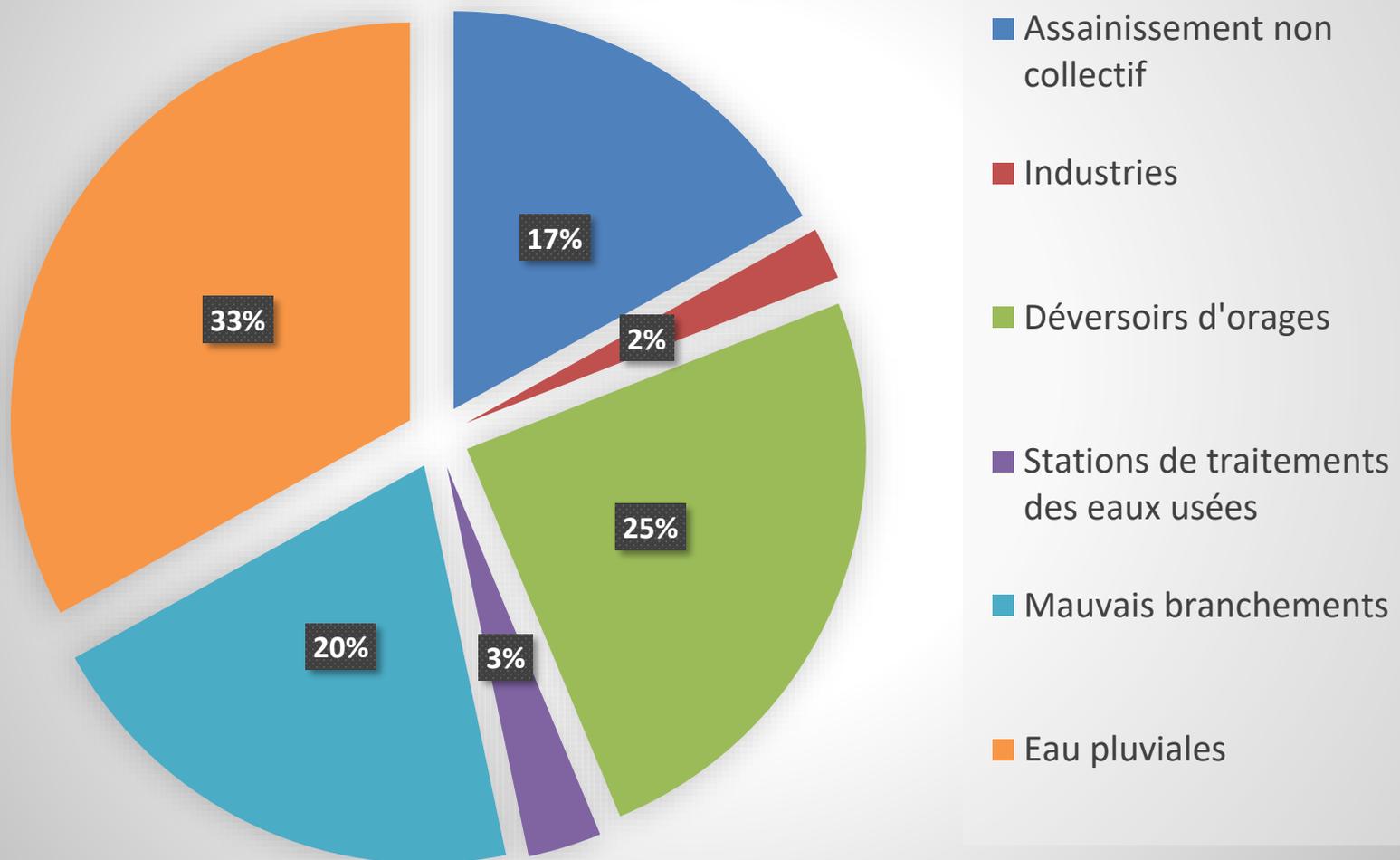
# Etat des lieux : Partie 2

## B : Les pressions ponctuelles

Les pressions ponctuelles :

- **ANC** : Uniquement les installations proche des cours d'eau ont été prises en compte
  - **AC** : flux des STEP et des déversoirs d'orage (non traités)
  - **Mauvais branchements** : Raccordement eaux usées dans le réseau pluvial
  - **Industries** : rejet des industriels après traitement
  - **Eaux pluviales** : pollution issue du lessivage par les eaux pluviales sur les surfaces polluées et imperméabilisées
- 33% pour les eaux pluviales ce qui représente 1M kg/an de MES par exemple.

Répartition des pressions ponctuelles dans le bassin versant de la Canche



**Enjeu 2**  
**Objectif 5**

# Bilan du SAGE

- Objectif 5 : Améliorer globalement la qualité des eaux superficielles par la maîtrise des pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle

Indicateur	Evolution	Détail
Etat Chimique des masses d'eau de surface	=	Pollution HAP
Etat écologique des cours d'eau	+	Toujours en bon état, pas de dégradation
Taux de desserte de l'AC par AO	+	2014 : 78% → 2019 : 81%
Taux de contrôle de l'AC par l'AO	+	2014 : 32% → 2019 : <b>44%</b>
Taux de conformité de l'AC	+	2014 : 74% → 2019 : <b>81%</b>

**Enjeu 2**  
**Objectif 5**

# Bilan du SAGE

- Objectif 5 : Améliorer globalement la qualité des eaux superficielles par la maîtrise des pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle

Indicateur	Evolution	Détail
Pourcentage du traitement de l'azote et du phosphore	=	2017 : 94% → 2019 : 94%
Taux de contrôle ANC par AO	+	2014 : 81% % → 2019 : 90%
Taux de conformité ANC par AO	+	2014 : 35% → 2019 : 34%
Part des exploitations engagées dans un programme de maîtrise des intrants	+	Charte de bonne pratiques pour l'épandage a amélioré les pratiques
Points de rejets Eaux pluviales polluées par les eaux usées	=	???



Enjeu 4 : Protéger et mettre en valeur la zone littorale

**Enjeu 4**  
**Objectif 12**

Objectif 12 : Garantir la bonne qualité des eaux littorales notamment au niveau bactériologique (eaux de baignade, eaux conchylicoles) et traiter les pollutions diffuses

Sous partie	Partie 1	Partie 2
A		
B		
C	e	

**Enjeu 4**  
**Objectif 12**

# Etat des lieux Partie 1

## C) e.

Uniquement le niveau bactériologique est mesuré : Entérocoques et E.Coli selon des bilans effectués par l'ARS.



### QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE Saison balnéaire 2020

Analyses 2016 à 2019 :

- Excellente qualité
- Bonne qualité
- Qualité suffisante
- Qualité insuffisante
- ⚠ Baignade interdite

- Tendence à la baisse sur Le Touquet et les deux plages de Camiers pour E Coli mais tendance à la hausse pour les entérocoques
- E Coli → contamination récente
- Entérocoques → contamination plus ancienne
- Dépendant de la météo

# Bilan du SAGE

- Objectif 12 : Garantir la bonne qualité des eaux littorales notamment au niveau bactériologique (eaux de baignade, eaux conchylicoles) et traiter les pollutions diffuses

Indicateur	Evolution	Détail
Qualité des eaux de baignade	=	Qualité bonne aux deux points de mesures sur Camiers et à Merlimont, excellente à Cucq et suffisante au Touquet



# Commission Locale de l'eau du bassin versant de la Canche



INTERVENTION DE MR BRUYELLE

 *Agir ensemble pour l'eau* 

## De l'état des lieux que vous allez étudier, critiquer et compléter, il ressort dès maintenant 4 grands thèmes pour les objectifs d'une bonne gestion de la ressource en eau du bassin de la Canche

- Une meilleure gestion de l'eau potable avec un usage parcimonieux de la ressource.
- Une amélioration du fonctionnement de l'assainissement.
- Une vraie gestion des eaux pluviales urbaines et plus généralement de celles produites par les surfaces imperméabilisées.
- Une meilleure protection de nos nappes contre les pollutions d'origine agricole.

# Les objectifs pour l'AEP

- Regroupement des structures au plus tôt et sans attendre 2026:
  - Pour le moins, il faut anticiper l'organisation des regroupements obligatoires en 2026.
- Amélioration sensible des rendements:
  - Il faudrait atteindre 0,8 en moyenne pour le bassin avant 2026.
- Quantitativement nous sommes un secteur favorisé qui attire la convoitise de zones nettement moins avantagées:
  - la solidarité oui, mais pas dans n'importe quelle conditions et pas pour n'importe quel volume ni n'importe où.
- Qualitativement nos nappes continuent à se dégrader même si le rythme de cette dégradation s'est ralenti.
  - Travailler et raisonner à l'échelles des AAC.

# Les objectifs pour l'assainissement

- Indépendamment des investissements nécessaires pour terminer les dessertes en AC, des actions de gestion du ressort des autorités organisatrices doivent permettre d'améliorer la situation.
- Terminer les contrôles en AC et en ANC.
- Faire réaliser les mises en conformité dans les délais impartis.
- Mettre à jour les zones à enjeux environnementaux pour l'ANC en fonction des nouvelles définitions de rivière.

# Objectifs pour gérer les eaux pluviales des zones imperméabilisées

- Pour les secteurs à urbaniser, c'est en principe résolu au niveau de l'étude et de la réalisation des lotissements et zones d'activité.
- Pour les particuliers, **le service d'urbanisme de la collectivité** doit prescrire la gestion et de préférence l'infiltration des eaux pluviales de l'ensemble de la parcelle:
  - L'application de la prescription du PC doit être vérifiée par la collectivité.
- Pour les espaces publics déjà existants dans la commune il est indispensable qu'à chaque réfection, rénovation ou reconstruction il y ait prise en compte de la nécessité de gestion des eaux pluviales.
- Pour la conception et la gestion des ouvrages publics il s'agit que toutes les disciplines opérationnelles de la collectivités travaillent en symbiose: urbanisme, voirie, assainissement, espaces verts,.....

- Notre territoire vit essentiellement avec l'agriculture.
  - Cette économie ne subsiste qu'artificiellement grâce à une aide publique massive depuis des décennies.
- Seul notre littoral peut vivre grâce au tourisme.
  - La reconquête toute récente et le maintien fragile de la qualité des eaux de notre littoral est impérative pour toute la partie Ouest du bassin de la Canche.
  - Le secteur industriel de Saint Pol est extrêmement important et dynamique mais il dépend de l'agriculture comme la majorité des autres petites industries du bassin.
- Pour le reste de notre territoire, il n'y a pas de fenêtre économique visible.
  - La seule richesse naturelle du bassin de la Canche est une ressource en eau abondante.
  - Dans l'avenir, notre pétrole, c'est notre eau.
- L'objectif de reconquête et de maintien de la qualité de nos eaux ne pourra être atteint sans quelques difficultés avec une population habituée à disposer d'eau en quantité, à bas prix et à ne pas trop se soucier de ses rejets.

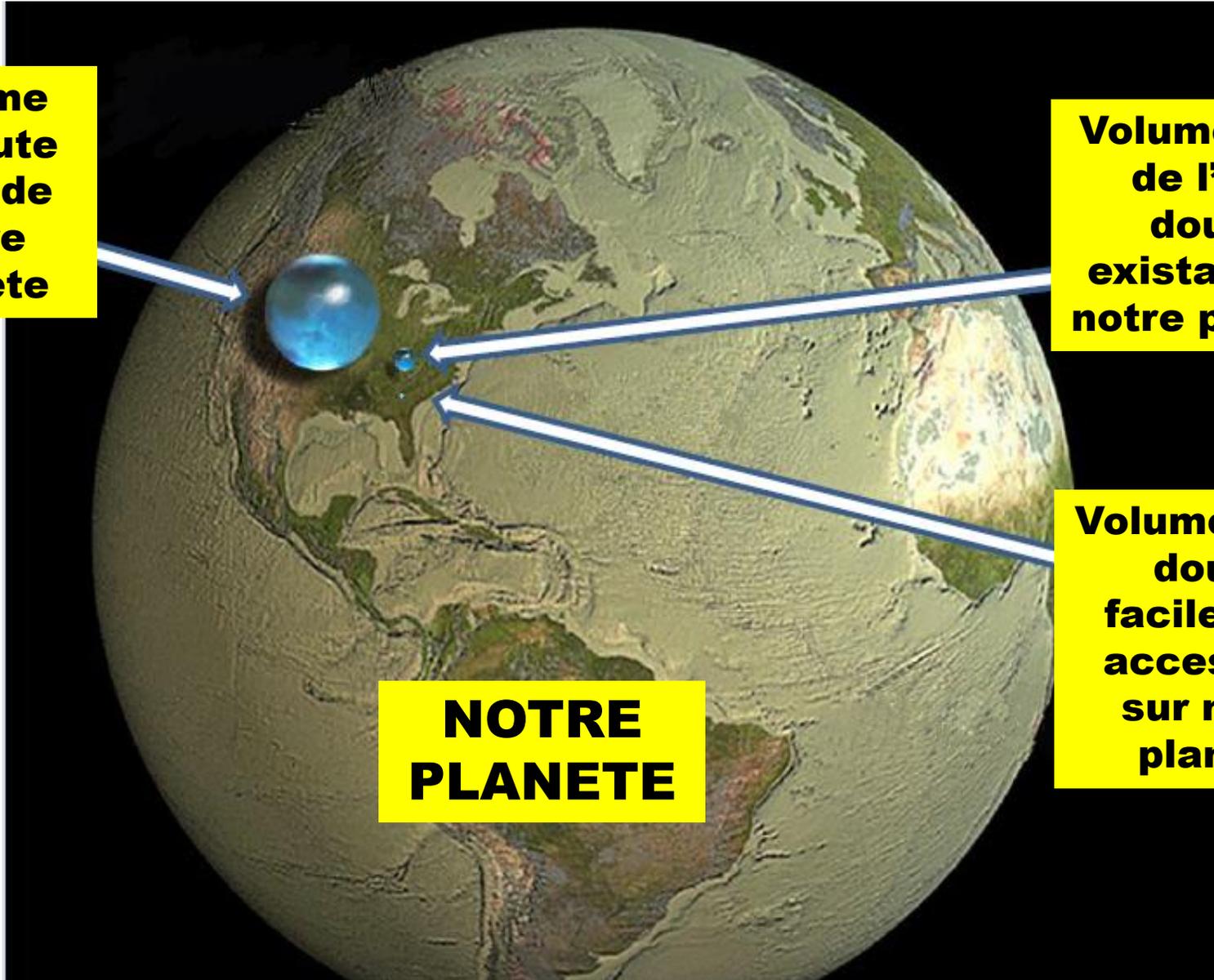
# Protégeons la ressource en eau

**Volume  
de toute  
l'eau de  
notre  
planète**

**Volume total  
de l'eau  
douce  
existant sur  
notre planète**

**Volume d'eau  
douce  
facilement  
accessible  
sur notre  
planète**

**NOTRE  
PLANETE**



# Dates à fixer

- Commission relative à l'assainissement
- Commission relative à l'eau potable
- Commission relative aux eaux pluviales

# Conclusion

- Attentes particulières de cette commission ?
- Relecture de l'EDL si possible et commentaires à envoyer à [alexandre.gallet@symcea.fr](mailto:alexandre.gallet@symcea.fr) en mettant en copie [jcharlesbruyelle@wanadoo.fr](mailto:jcharlesbruyelle@wanadoo.fr)

# MERCI DE VOTRE ATTENTION